

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE BEAULIEU

Chers parents, comme chaque année nous vous proposons de cotiser au foyer socio-éducatif (FSE) du collège Beaulieu.

La cotisation au FSE permet :

- _ une participation financière (souvent supérieure au montant de la cotisation) aux voyages pédagogiques.
- _ l'achat de matériel pour le temps périscolaire (jeux, ballons, tables de ping-pong...)
- _ l'achat de matériel pour les clubs (maquettes, scrapbooking, ciné-club...)
- _ l'organisation d'événements festifs et conviviaux qui permettent de récolter des fonds : vente de chocolats à Noël, Fête de la musique au collège, soirée Loto en fin d'année, tombola...

MONTANT DE LA COTISATION (en chèque si possible, avec le nom et la classe de l'élève au dos) :

7 euros pour un élève, 9 euros pour deux frères ou sœurs, 11 euros pour trois frères ou sœurs

COUPON À REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL (tous les élèves doivent rendre le coupon!)

Je soussigné M./Mme responsable légal
de l'élève en classe de.....
de l'élève en classe de.....
de l'élève en classe de.....

déclare avoir pris connaissance des informations sur le FSE mais ne souhaite pas y cotiser.

déclare vouloir cotiser au FSE pour l'année 2019-2020 par chèque de préférence (nom et classe de l'élève au dos)
pour un montants de : 7 euros, 9 euros, 11 euros (entourez la somme choisie).